



Nouveau Programme AVOT OUBANIM

Parachat Tétsavé

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

🕒 1 HEURE

1 heure d'étude Parents - Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire où les gagnants sont publiés



1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour gagner des supers cadeaux

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Chapitre 28, verset 30



Dans cette Paracha, la Torah nous parle des huit éléments qui composaient la merveilleuse tenue du Cohen Gadol.

Parmi eux, il y avait le **'Hochèn**, un pectoral qu'Aharon Hacoheh portait sur son cœur. **Douze pierres précieuses, représentant chacune l'une des tribus d'Israël, y étaient fixées.**

? Savez-vous ce qui était gravé sur ces pierres ?

Sur chacune, était gravé **le nom de la tribu** à laquelle elle correspondait.

? Y avait-il autre chose ?

Oui, il y avait aussi **les noms des Avot (patriarches)** : Avraham, Its'hak et Ya'acov, et les mots **"Chivté Yéchouroun"**, qui signifient "tribus du peuple juif".

? Grâce à toutes ces lettres, qu'obtient-on ?

Bravo ! **Tout l'alphabet hébraïque.**

Suite en page 2



PARACHA SUITE

? Pourquoi était-il important que tout l'alphabet soit présent ?

On introduisait dans le 'Hochèn **les Ourim Vétoumim**.

? Que sont les Ourim Vétoumim ?

C'était **un parchemin qui contenait le Nom d'Hachem**. On l'introduisait dans le 'Hochèn, et certaines lettres s'éclairaient **pour transmettre un message** au Cohen Gadol.

Dans des moments importants, le Cohen Gadol interrogeait les Ourim Vétoumim. Par exemple, en cas de guerre, le Cohen Gadol interrogeait les Ourim Vétoumim pour savoir s'il fallait aller en guerre, qui remporterait la victoire, etc.

Le Cohen déchiffrait ensuite la réponse d'Hachem, en fonction des lettres qui s'étaient allumées.

? Vous rappelez-vous du fameux épisode de 'Hanna ?

'Hanna, qui n'avait pas d'enfant, s'était rendu au Michkan de Chilo pour prier... Ses lèvres remuaient, mais on n'entendait aucun son. Elie le Cohen, se demandant ce qu'elle faisait, interrogea les Ourim Vétoumim. Les lettres Kaf, Chine, Rech, et Hé se sont illuminées. Elie a formé le mot **Chikora**, ivre, alors il l'a grondée. Mais 'Hanna lui a répondu : "Je ne suis pas Chikora mais **Késsarah**, comme Sarah, (les deux mots sont composés des mêmes lettres), car je prie tout comme Sarah pour avoir un enfant". En entendant cela, **Élie, confus de son erreur, bénit 'Hanna, lui promettant d'avoir un fils**. C'est ainsi que le prophète Chmouël vint au monde.

HALAKHA

Ce Chabbath est celui qui précède Pourim.

? Savez-vous que ce Chabbath porte un nom spécial ?

Bravo ! C'est **Chabbath Zakhor**.

? Qu'est-ce que la Torah nous demande de particulier ce Chabbath ?

Bravo ! **Écouter la Paracha de Zakhor à la synagogue**, pour se souvenir de ce qu'Amalek nous a fait.

? Les femmes sont-elles aussi obligées d'aller à la synagogue écouter cette Paracha ?

Non. Mais si elles le font, elles recevront une grande récompense.

? Que va-t-il se passer ce lundi ?

Bravo ! Ce sera un jour de **jeûne**.

? Pourquoi fait-on ce jeûne ?

Pour rappeler que les **soldats juifs jeûnaient les jours où ils allaient faire la guerre**.

? Comment s'appelle ce jeûne ?

Bravo ! **Ta'anit Esther**.

? Pourquoi s'appelle-t-il ainsi alors qu'on le fait pour

rappeler que les soldats juifs jeûnaient lorsqu'ils allaient en guerre ?

Pour rappeler que chaque fois qu'un Juif est dans la douleur, s'il jeûne et prie, Hachem accepte sa demande, comme Il l'a fait pour **Esther : elle a jeûné et prié, et, par son mérite, Hachem a sauvé le peuple juif**.

? Que fera-t-on lundi à Min'ha, avant la fin du jeûne ?

Bravo ! On donnera le **Ma'hatsit Hashékel**.

C'est une **Tsédaka** d'environ dix grammes d'argent (dans chaque pays, il faudra voir à quelle somme d'argent cela correspond), instituée en souvenir de la somme que les Juifs donnaient une fois par an à l'époque du Beth Hamikdash, pour acheter les sacrifices collectifs que l'on faisait pendant l'année.

? Doit-on mettre les habits de Chabbath à Pourim ?

Oui. À Pourim, ceux qui ne se déguisent pas doivent mettre des **beaux vêtements, comme Chabbath et Yom Tov**.

Lundi soir, les festivités de Pourim commenceront. Avec l'aide d'Hachem, que ce Pourim amène enfin la délivrance ! Amen.



MICHNA

Traité de Chabbath, chapitre 7, Michna 2 (suite)

Nous avons appris pour l'instant onze étapes qui permettent de fabriquer un tissu.
Les deux suivantes permettent de passer du tissu au vêtement.

? Que faut-il faire pour obtenir un vêtement à partir d'un tissu ?

Bravo ! Il faut coudre différentes parties de tissu entre elles.

La douzième Mèlakha est donc coudre, en faisant au moins deux points.

? Qu'appelle-t-on faire deux points ?

Bravo ! **Rentrer deux fois l'aiguille et le fil** : la rentrer une première fois et la ressortir de l'autre côté, puis une deuxième fois et la ressortir de l'autre côté.

? Si une personne s'arrête après avoir fait ces deux points, ces derniers resteront-ils bien tendus ?

Non, **ils vont se défaire**. Pour qu'ils ne se détachent pas, il faut faire un double nœud, ceci est la Mèlakha de Kochèr (nouer).

? Y a-t-il une autre manière de faire en sorte que les deux points restent ?

Oui, en faisant un troisième point. Même s'il se relâche un petit peu, il permettra aux deux autres points de rester bien serrés entre eux.



C'est uniquement si quelqu'un fait **deux points qui resteront attachés qu'il aura transgressé la Mèlakha de coudre**. La treizième Mèlakha s'appelle "Koré'a 'Al Ménat Litfor Chté Tfirot". Elle consiste à déchirer ou couper le tissu dans l'intention de tout de suite recoudre au moins deux points, pour rétrécir un vêtement par exemple. **Celui qui coupe le tissu sans l'intention de recoudre par la suite a fait une 'Avéra (faute), mais n'a pas transgressé de Mèlakha**. Pour avoir transgressé cette Mèlakha, il faut avoir fait un acte négatif, suivi d'un acte positif.

Nous avons terminé les treize Mèlakhot nécessaires à la fabrication d'un vêtement. Avec les onze Mèlakhot nécessaires à la fabrication du pain, nous en sommes déjà à vingt-quatre travaux, sur les trente-neuf qui sont interdits le Chabbath.

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Proverbes, chapitre 10, verset 26

Dans ce verset, le roi Chlomo déclare : "Ce que le vinaigre est pour les dents, la fumée pour les yeux, le paresseux l'est pour ceux qui l'envoient".

? Le vinaigre et la fumée font-ils du bien ou du mal aux dents et aux yeux ?

Bravo ! Ils leur font **du mal**.

? Le fainéant est-il un méchant qui fait du mal ?

Bravo ! **Non**, il n'est pas méchant ; il ne fait pas de mal.

? A-t-il pour principe de refuser de faire du bien ?

Bravo ! **Non**, le fainéant peut faire du bien.

? Alors pourquoi dit-on qu'il fait mal comme le vinaigre aux dents et la fumée aux yeux ?

Pour comprendre, il faut définir ce qu'est un fainéant, quel est son problème ?

Bravo ! Le fainéant est simplement quelqu'un qui repousse à plus tard ce qu'il peut faire maintenant.

? En quoi est-ce un défaut ?

Lorsqu'il promet de faire telle ou telle chose, à chaque fois qu'on lui demande où cela en est, on voit qu'il n'a pas commencé, et **ne fait que reporter**. Cela cause beaucoup de souffrance à son entourage, qui croyait pouvoir compter sur lui, mais réalise finalement qu'il ne peut pas.

La fainéantise ne concerne donc pas que la vie privée du fainéant. **Elle cause du mal à son entourage. Autant que le vinaigre pour les dents ou la fumée pour les yeux.**

C'est l'occasion de réfléchir à une situation dans laquelle on a été fainéant. Bien sûr, sans s'accuser les uns et les autres, pour faire en sorte que chacun réalise que sa propre fainéantise a dérangé son entourage.

Comme par exemple, lorsque maman nous demande de descendre les poubelles et qu'on ne fait que repousser le moment de le faire, on lui cause une souffrance...





NÉVIIM PROPHÈTES

Suite à cette victoire écrasante contre les Philistins, les **Juifs étaient maintenant dynamisés pour les poursuivre et obtenir une victoire totale et définitive.**

Le roi Chaoul demanda à ce qu'aucun Juif ne mange tant que la victoire n'était pas obtenue. Le peuple juif continua à poursuivre les Philistins. **Il passa par une forêt qui était pleine de miel.**

Yonathan, qui n'avait pas entendu l'ordre de son père, **trempe son bâton dans le miel** et mange un peu.

Cela lui redonna des forces et l'aida à retrouver une vue nette, alors qu'elle commençait à baisser. Malgré leur grande faiblesse, **les soldats juifs ont continué à poursuivre les Philistins et les ont accablés de coups.**

A la nuit, après avoir mangé, Chaoul interrogea les Ourim Vétoumim pour savoir s'il fallait continuer la poursuite

jusqu'au matin afin de se débarrasser complètement des Philistins. Mais les Ourim Vétoumim n'ont pas répondu. **Chaoul comprit que l'un des soldats avait fauté.**

Il fit alors un tirage au sort pour connaître le coupable, jurant qu'il serait mis à mort.



Le tirage au sort désigna Yonathan qui expliqua à son père que, ne sachant pas qu'il avait interdit de manger, il avait goûté un peu de miel. **"Je suis prêt à mourir", lui dit-il.**

Le peuple est alors intervenu : "Yonathan ne peut pas mourir ! C'est à lui que nous devons ces victoires ! Majesté, nous allons vous délier de votre serment !" Ainsi, Yonathan eut la vie sauve.

Le chapitre se termine en racontant la victoire écrasante de Chaoul sur les Philistins, qui étendit son pouvoir sur tous les peuples environnants. Plus personne ne remit sa royauté en question.

CHMIRAT HALACHONE en histoire

Refuser de croire du Lachone Hara' fait acquérir de grands mérites

RÉPONSE DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

Samy n'a pas le droit de se renseigner auprès de son ami Chlomo, lui-même vendeur de Téfilines, quant à la qualité des Téfilines que le voisin de Samy vend. En effet, même dans le cas d'une association commerciale, il est interdit de se renseigner sur une personne auprès de son concurrent (ou de son ennemi). Les réponses peuvent facilement s'écarter de la vérité, c'est l'inciter à dire du Lachone Hara'.

Source : Un langage pour la vie - Les lois du Lachone Hara' d'après le 'Hafets 'Haïm - ch. 4, paragraphe 17



Un langage pour la vie - Les lois du Lachone Hara' d'après le 'Hafets 'Haïm - ch. 4, paragraphe 20

A toi !

CETTE SEMAINE

Que doit-elle faire, en plus d'avoir regretté, pour réaliser une vraie Téchouva ?



Chira confie à Esther que Tamar s'est vraiment mal comporté lors la dernière sortie faite avec l'école.

Esther, qui connaît le bon caractère de Tamar, refuse de le croire. Quelques jours plus tard, Chira regrette sincèrement son geste.



HISTOIRE

Le numéro tatoué sur le bras de Zalman

Un groupe de chauffeurs de taxi avaient l'habitude de se réunir pour raconter des anecdotes vécues dans le cadre de leur travail. Un jour, un certain 'Haïm raconta l'histoire suivante :

"Avant d'être chauffeur de taxi, je travaillais dans un Kiboutz. J'étais chargé de transporter des pommes en tracteur, vers une énorme machine qui les broyait pour en faire du jus. Une fois, j'ai glissé en même temps que les pommes sur la pente menant jusqu'aux lames du broyeur... A ce moment-là, pour la première fois de ma vie, j'ai prié Hachem. Je l'ai supplié de me laisser vivre encore, et j'ai décidé de me rapprocher de Lui. Au même moment, avant que mon corps ne soit complètement broyé par les lames, une main puissante (celle de Zalman, le travailleur silencieux du Kiboutz) m'a saisi et m'a retiré du broyeur. Avant de m'évanouir, j'ai eu le temps de voir sur le bras de Zalman



quatre numéros que les nazis avaient inscrits sur sa peau lorsqu'il était à Auschwitz. Après cet incident, j'ai quitté le Kiboutz, je me suis rapproché de la Torah, puis je me suis marié.

Nous avons demandé une ligne téléphonique, et lorsque nous avons reçu notre nouveau numéro, j'ai constaté que les quatre derniers chiffres étaient ceux que j'avais vus sur le bras de Zalman. Cela m'a interpellé. Je suis devenu chauffeur de taxi, et j'ai reçu un jour la commande d'un riche américain, qui voulait visiter tout Israël en taxi. Je suis allé le chercher à l'aéroport. Une fois installé dans la voiture, il m'a demandé l'autorisation de fumer. Je la lui ai accordée ; et j'ai moi aussi sorti une cigarette. L'américain m'a proposé de me l'allumer et, du siège arrière, il a tendu son bras pour cela. J'ai alors aperçu ce numéro tatoué, qui m'était familier, le même numéro que celui que j'avais vu sur le bras de Zalman, à un chiffre près seulement...

Découvrez la suite de cette histoire palpitante dans le prochain numéro de Avot Oubanim.

Rappel de la question

Nétivot Hamichpat Siman 148 § 1

Pin'has a fortement abîmé une chaussure de Gabriel, qui avait été fabriquée sur mesure, doit-il le rembourser ?

Responsa Min'hat Chlomo Tinyana Siman 135

D'après le **Nétivot Hamichpat**, Pin'has est Patour, c'est-à-dire qu'il n'est pas tenu de rembourser, car, selon lui, tout objet qui n'a pas de valeur marchande n'est pas remboursable en cas de dommage. Par contre, d'après le

RÉPONSE DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

GUEMARA

Réponse

Min'hat Chlomo (et sont du même avis la majorité des décisionnaires), tant que l'objet a une valeur, même si elle n'est que pour son propriétaire, il sera remboursable en cas de dommage.

CAS DE LA SEMAINE

Quelques semaines avant Pourim, David est venu installer devant la synagogue un stand de vente de déguisements. A l'heure de Min'ha, David entra dans la synagogue pour prier et se dit que, pour un petit quart d'heure, cela ne valait pas le coup de ranger tout le stand, c'est pourquoi il le laissa tel quel. Pendant ce temps, un homme mal intentionné se plaça à la caisse et se fit passer pour le vendeur. Moché, ignorant tout de la supercherie, acheta innocemment un déguisement qu'il chargea sur son vélo, et se mit en route pour le chemin du retour. En route, le sac

se déstabilisa et tomba sur la chaussée. Une voiture roula sur le déguisement et le déchira, le rendant totalement inutilisable. Le lendemain, David croisa Moché qui le mit au courant de l'escroquerie commise la veille, tout en lui demandant de lui rendre le déguisement ou de le lui payer. Moché, qui n'avait plus le déguisement, se défendit en disant qu'il n'était pas censé savoir que le vendeur était un escroc et qu'il est donc considéré comme "Oness", c'est-à-dire dans un cas de force majeure, ce qui l'exempte de paiement.



La question est de savoir à qui la Torah donne-t-elle raison ?



Baba Batra page 33b
« Amar Rav Yéhouda Haï
Man » jusqu'à « Délav Dilei »

Ktsot Ha'hochen chapitre
25 § 1 (à la fin « Véod
Niré »).



Devant l'engouement des communautés nous vous proposons un

PACKAGE COMMUNAUTAIRE



20 FEUILLETS

Avot Oubanim Torah-Box / semaine



20 CADEAUX

pour récompenser les enfants / semaine

Au prix
exceptionnel de **70 €/MOIS**

Renseignements:

☎ 01 77 50 22 31 - 📞 00972584280953 - ✉ avotoubanim@torah-box.com

GRANDE TOMBOLA 1 TIRAGE PAR MOIS

DÈS DIMANCHE,

EN REPONDANT AU QUIZZ SUR

WWW.TORAH-BOX.COM/GO/QUIZZ

TENTEZ DE GAGNER

UN HOVERBOARD OU UN APPAREIL PHOTO



Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la Publication : Esther Smietanski | Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Nathanael Sénior, Esther Smietanski



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

☎ 01 77 50 22 31

📞 +972 584 28 09 53

✉ avotoubanim@torah-yitrox.com